SUNCLEAR

POLITIQUE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL, UN ENGAGEMENT PARTAGÉ

La Santé et Sécurité au Travail sont un enjeu crucial et une exigence permanente pour favoriser la performance globale de l'entreprise. L'instauration d'une culture sécurité dans un environnement sûr ainsi qu'une bonne qualité de vie au travail est une obligation à l'égard de nos collaborateurs.
Il s'agit d'un des axes majeurs de notre démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) sur lequel l'ensemble des équipes doit agir.
Afin de renforcer cette approche et de répondre aux attentes des parties prenantes, SUNCLEAR développe sa culture Santé et Sécurité au Travail à travers quatre engagements :

- **Protéger nos collaborateurs au sein d'un environnement de travail durable**

La mise en œuvre des principes de prévention est une nécessité afin de préserver la santé et la sécurité de nos collaborateurs.
Le résultat de l'évaluation des risques professionnels constitue la base de nos actions. Ainsi, l'analyse des situations dangereuses, des risques psycho-sociaux au même titre que des accidents du travail est un élément clé de notre performance en Santé et Sécurité au Travail.

- **Intégrer la Santé et Sécurité au Travail dans l'ensemble de nos activités**

La prise en compte de la politique Santé et Sécurité au Travail dans les décisions de l'entreprise s'impose à tous.
Au quotidien, la ligne managériale est garante de cette approche avec l'appui du service de SST. L'exemplarité et la responsabilité de l'encadrement en matière de prévention des risques vis-à-vis des équipes sont les maîtres-mots mot afin de véhiculer ces valeurs.

- **Améliorer de manière constante notre performance globale**

Le partage des bonnes pratiques, le retour d'expérience, l'analyse des accidents et les audits sécurité permettent d'améliorer la prévention des risques en agissant sur les causes en amont.
Le développement de notre culture Santé et Sécurité au Travail est un enjeu majeur d'amélioration continue, renforcé par la participation active des collaborateurs, de leurs représentants ainsi que toutes les parties compétentes au sein ou en dehors de l'entreprise.

- **Encourager la responsabilisation de l'ensemble des acteurs**

L'implication personnelle de chaque salarié pour mettre en œuvre la politique Santé et Sécurité au Travail est primordiale.
Il a le devoir de contribuer à la sécurité et à l'amélioration des conditions de travail de tous par son comportement. Il est le premier acteur de sa propre sécurité et participe au développement d'une véritable culture SST.

L'affichage de cette politique dans tous les sites SUNCLEAR rappelle la responsabilité qui est la nôtre et l'engagement personnel attendu de toutes et tous.

Frédéric ROLAIN
Directeur Général